



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

ligne Paris Granville

Question écrite n° 59182

Texte de la question

M. Alain Cousin attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé des transports sur les problèmes récurrents rencontrés par les clients de la ligne corail SNCF Paris-Granville. S'il est démontré que le matériel roulant n'est absolument pas fiable, il n'en demeure pas moins que des retards et annulations de trains ont fortement perturbé le trafic ces dernières semaines pour des raisons incompréhensibles. Plein de carburant oublié, départ du train retardé d'une heure sans aucune explication de la part de la société de chemin de fer..., sont les derniers exemples notables qui contribuent à décerner à cette ligne le titre peu flatteur de « ligne la plus pourrie » de France selon l'aveu même de la direction de la SNCF. Or, depuis près de 10 ans, et malgré l'achat de nouveau matériel de la part des contribuables bas-normands, cette ligne et donc ses 500 000 clients ne bénéficient d'aucune considération de la part de la société. À l'heure où les projets de LGV sont lancés sur plusieurs lignes nationales, les Bas-normands souhaitent simplement un minimum d'égards et d'écoute pour que leur train gagne en fiabilité et puisse, autant que faire ce peu, partir et arriver à l'heure. À cet égard, il lui demande si le Gouvernement peut intervenir auprès du président de la SNCF pour qu'il prenne des engagements clairs et rapides pour améliorer le service sur la ligne Paris-Granville à compter de ce jour.

Texte de la réponse

La ligne Paris-Granville fait l'objet de mesures d'amélioration de la qualité du service offert visant à limiter les causes à l'origine des dysfonctionnements. L'activité « corails intercités » qui gère cette ligne a mis en place, en 2007, un groupe de travail afin d'examiner les moyens de remédier aux dysfonctionnements constatés sur la ligne ainsi qu'un plan de progrès interne à la SNCF. Ce dernier a été particulièrement orienté sur les incidents ayant pour cause le matériel roulant et a permis de réduire les causes de retard internes à la SNCF. Néanmoins, face à la recrudescence des retards pour cause de matériel intervenus en juillet et début septembre derniers, la SNCF a accéléré son plan de fiabilisation des rames X72500 sur la ligne Paris-Granville. Les difficultés rencontrées en septembre 2009 étaient, pour leur part, liées à la semaine de grève intervenue du 30 août au 4 septembre 2009 qui a engendré des perturbations, en raison de la non-maintenance des matériels pendant la grève. Dans ce cadre, la SNCF, consciente des désagréments occasionnés à sa clientèle, a mis en oeuvre une indemnisation de 30 % des abonnés « forfait » touchés par la grève. Le 9 décembre 2009, la SNCF et la région ont pris ensemble plusieurs décisions qui permettront d'améliorer la qualité du service offert aux usagers de la ligne Paris-Granville sur la ligne : dans ce cadre, il a été convenu de commander 15 rames bi-mode et bi-courant, appelées « Régiolis », qui offriront un plus grand confort aux usagers de la ligne ; ce renouvellement du parc s'accompagnera d'une modernisation des installations de maintenance ; le service offert sera également amélioré avec la mise en place d'un plan d'actions à court terme, baptisé « Réagir » : les actions qui seront mises en oeuvre d'ici au mois d'avril 2010 devront permettre de retrouver une qualité satisfaisante et de réduire les retards de 20 % d'ici fin juin 2010 ; la région et la SNCF ont également décidé de signer, au second semestre de cette année, un protocole d'accord avec un engagement de qualité de service sur la ligne Paris-Granville qui sera mis en place avec l'arrivée du matériel Régiolis. De façon plus générale, le Gouvernement mène actuellement une réflexion sur les modalités d'organisation et de financement des lignes ferroviaires

nationales déficitaires, dont font partie les dessertes intercités telles que celle assurée sur la ligne Paris-Granville. Par ailleurs, le préfet de la région Basse-Normandie a reçu la mission de piloter les études et actions à mettre en oeuvre pour la modernisation de l'axe Paris-Granville, annoncée à Caen le 6 avril 2009 par le secrétaire d'État chargé des transports. Il a élaboré un programme précis d'études et de travaux assorti d'un calendrier. Il s'agit notamment, sur le plan de l'infrastructure, d'améliorer la liaison de façon substantielle d'ici 2015, afin de renforcer la régularité de la ligne en aménageant des doubles voies entre Argentan et Folligny et d'accélérer le traitement des passages à niveau préoccupants. Le comité de pilotage de ce programme vient d'être installé. Enfin, des études socio-économiques relatives à l'électrification de tout ou partie de la ligne seront lancées prochainement.

Données clés

Auteur : [M. Alain Cousin](#)

Circonscription : Manche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 59182

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 septembre 2009, page 8967

Réponse publiée le : 2 mars 2010, page 2491